



# LE PETIT JOURNAL DE GOUY

Journal d'information communale

EDITION Décembre 2012 N° 33

Retrouvez ces informations sur le site : [www.gouy.fr](http://www.gouy.fr)

## Propos du Maire



Dans ce numéro vous trouverez une information sur le dossier, encore bien loin d'être réglé, du contournement Est de Rouen. Nous pouvons noter par ailleurs que ce contournement se fait par l'Ouest depuis l'accident qui a causé la fermeture du pont Mathilde... Une nouvelle réflexion ?

La neige, il y a quelques jours a fait une intrusion. Nous avons pu tester grandeur nature notre nouveau dispositif, nous avons utiliser une lame dans la rue des Friés et sur le chemin rouge et passer un salage de prévention sur le RD 91.

Ce n'est pas pour autant que je souhaite un hiver rigoureux mais nous sommes plus armés que les années passées.

Ce vendredi les vacances de Noël commenceront avec le traditionnel spectacle organisé par le comité des fêtes suivi d'une visite du père Noël et de la distribution des jouets par l'association des parents d'élèves.

Comme chaque année, la commune attribue aux jeunes de 12 à 18 ans une place de cinéma à St Sever. A partir de 65 ans la distribution d'un colis individuel ou de couple a été faite en Mairie Mardi 18 décembre.

Je profite de l'occasion pour remercier le comité des fêtes qui cette année encore a assuré la décoration extérieure devant la Mairie, conçue et réalisée par eux même.

Pour 2013, il est envisagé de lancer les travaux d'effacement des réseaux rue des Rouliers, la réfection complète de la voirie de la rue d'Ymare sera lancée et l'entretien des rues les plus endommagées continuera.

Le remplacement des fenêtres de la Mairie viendra compléter ce programme de travaux.

Après la rénovation de la façade vitrée de la cantine, il sera procédé au remplacement du matériel intérieur, four notamment...

La cérémonie des vœux aura lieu cette année le 22 janvier 2013 à partir de 19h30 à la salle polyvalente. Tous les Gauvassiens sont bien évidemment invités à venir célébrer ce nouvel an autour d'un verre et de la traditionnelle galette des rois.

Enfin je termine ce propos en vous souhaitant en mon nom propre et en celui de la commune tous mes vœux de bonheur, et de santé pour 2013. Je formule le vœux que cette année soit moins difficile que l'année passée, que les solutions qui semblent s'annoncer prometteuses dans le règlement des dossiers locaux aboutissent en faveur d'un emploi sauvegardé.

Mon vœu le plus cher est que chacun, à son niveau, avec ses moyens, puisse apporter regard et soutien à son voisin.

## COMITE DES FETES DE GOUY

Notre randonnée annuelle du dimanche 16 septembre 2012 s'est, comme d'habitude, déroulée sous les meilleurs auspices. La météo était propice à cette sympathique manifestation. Seul bémol, la chasse et les chasseurs!

Rendez-vous était donné à 8h30 devant la salle des fêtes et vers 9h00, le cortège d'une quarantaine de personnes, de tous âges, partaient joyeux et dans la bonne humeur, pour la moitié du parcours d'une dizaine de kilomètres, passant par Quévreville, Boos et la Neuville.

Puis ce fut le moment de détente dans le bois devant un apéro convivial suivi d'un super barbecue, salades variées, dessert, et terminé par un café afin de repartir d'un bon pied vers 14h00.

Le retour se fit en passant par Quévreville et Ymare pour retrouver le point de départ initial, Gouy vers 17h00. Un dernier verre fut pris sur l'herbe devant la réserve et tous se sont quittés en se disant « à l'année prochaine ».

Le feu d'artifice qui n'avait pas pu être tiré, comme à l'accoutumée le 13 juillet pour des raisons climatiques, a donc été reporté le samedi 29 septembre. Le public, environ 80 personnes, après le verre de l'amitié, a applaudi sans réserve les nombreuses et jolies figures de ce traditionnel feu d'artifice.

La soirée espagnole prévue le 20 octobre a malheureusement dû être annulée en raison du nombre limité d'inscription.

Le super loto du 24 novembre a bien mérité son nom, tant en lots qu'en public. A 20h30 toutes les cartes disponibles étaient vendues et certains n'ont pu participer à la soirée. Tables et chaises ont été rajoutées dans l'urgence pour installer plus d'une centaine de joueurs impatientes.

Dans une chaude ambiance le tirage a commencé et les lots tant convoités ont été gagnés avec des oh ! de joie et des ah ! de déception. Par trois fois il y eut des ex aequo qui furent soumis à un nouveau tirage pour les départager, l'un partait avec le lot et l'autre avec une bouteille de champagne en guise de consolation.

La soirée fut entrecoupée par deux entractes permettant de se dégourdir les jambes, de boire une boisson fraîche ou un café tout en dégustant une crêpe ou une gaufre.

Colette

Photos du dernier loto



### CALENDRIER 2013

11 Janvier Assemblée Générale

19 Mai Foire à tout

15 Septembre Randonnée pédestre

16 Novembre Loto

16 Mars Loto

22 Juin Feu de la St Jean

19 Octobre Théâtre

20 Décembre Noël école communale

## SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

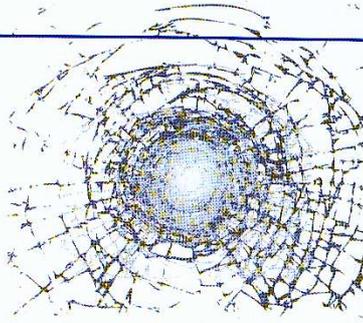
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

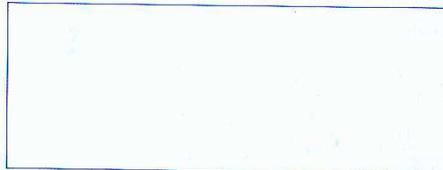
Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux **cellules cambriolages** implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



### VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

- **OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**
- **OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**
- **TÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :  
SFR : 10 23  
ORANGE : 0 800 100 740  
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU  
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



**LA  
SÉCURITÉ  
PARTOUT ET  
POUR TOUS**

## CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Photos © SIRPA - P.P. - Fotolia.com - SEG 11-27533-500 000



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

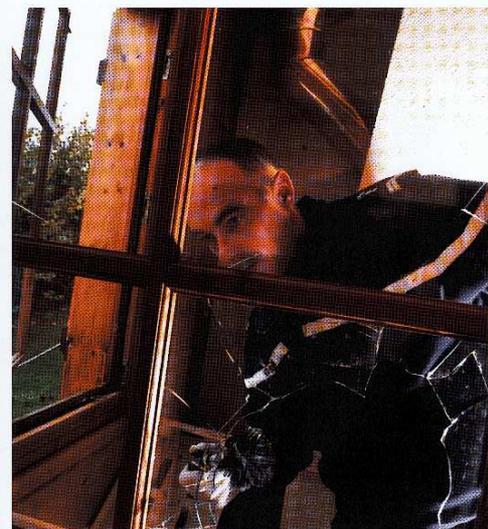
Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin, une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

## EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

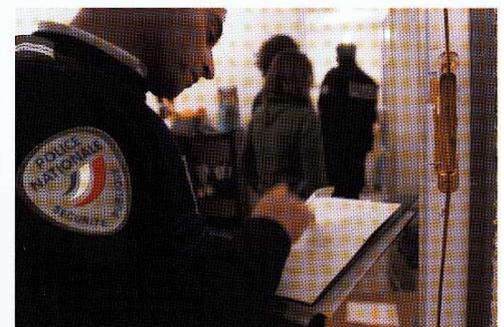
Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plus révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations "**Tranquillité vacances**" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



## **ASSOCIATION DE CHASSE :**

Information : l'association des chasseurs informe de l'organisation de chasses tous les dimanches jusqu'au 24 février 2013.

## **ASSOCIATION CADENCE:**

Voici 3 ans que nous nous retrouvons avec plaisir chaque semaine tous les lundis soirs à la salle polyvalente de Gouy de 19h à 20h.

Cette année encore, plusieurs soirées seront organisées pour mettre en pratique et partager un bon moment ensemble autour de la danse. Si vous voulez nous rejoindre vous pourrez apprendre les bases, ou faire quelques pas de danse pour vous détendre (valse, tango, quick step, samba, chachacha, rumba, paso doble, rock, dans en ligne, disco reggae, country, tarentelle.....)

L'association CADENCE et ses professeurs Laurent et Catherine vous accueilleront avec plaisir et sans complexe.

Venez danser avec nous, n'hésitez pas et parlez en autour de vous. Pour vous inscrire contacter :

Nathalie Ragot la présidente Tel 02 35 23 39 76.

Sylvie Cid La trésorière Tel 02 35 02 05 91.

## **TELETHON**

Premier téléthon pour l'association Cadence. Chacun pouvait s'inscrire à un stage de danses en ligne pour 5€ de l'heure, au profit de l'association française de mucoviscidoses (AFM).

Le 25 novembre se sont ainsi retrouvés, toutes les personnes souhaitant participer à la journée d'action comme celles voulant découvrir les joies de la danse.

Les 216€ de gains ont été intégralement reversés à l'AFM.

## **LE TRAIN SUR UN PLATEAU**

La CREA met en place un nouveau point d'échange FILO'R au pôle multimodal de Oissel pour les habitants de 6 communes du plateau Est dont Gouy à partir du 3 décembre.

L'idée est d'embarquer dans un véhicule FILO'R à l'un des arrêt du secteur, véhicule qui traversera la Seine entre Tourville la rivière et Oissel, pour déposer les usagers à la gare de Oissel.

Le voyage se poursuit en train jusqu'à l'une des gare de l'agglomération St Etienne du Rouvray, Sotteville les Rouen et Rouen. Un dispositif astucieux qui doit séduire les habitants du secteur : Oissel- Rouen c'est seulement 15 minutes en train !

Pour plus d'info, [www.la-crea.fr](http://www.la-crea.fr)

*Extrait du CREA mag décembre 2012*



## **SUGGESTION POUR VOTRE REPAS DE NOEL**

### **Apéritif : Cocktail Canadien**

Versez du jus de Cranberry dans un verre à champagne, pressez quelques gouttes de citron et remplissez de Champagne. Placez quelques cranberries sur un pic en décoration. Servez.



### **Entrée : Figes rôties au jambon italien et mozzarella**

8 figes, 1 boule de mozzarella de bufflonne, 150 g de speck (jambon italien tranché très fin), huile d'olive, vinaigre balsamique, (vieux de préférence), pousses de Lucerne (accompagnement)

Préchauffez le four 100°, Lavez les figes et ouvrez les, en les incisant en croix.

Fourrez les figes de Mozzarella, arrosez d'un filet d'huile d'olive.

Disposez le jambon en corolle, mettez le tout sur une plaque de cuisson, enfournez et laissez dorer 5 à 8 Minutes.

Dressez en assiette et versez quelques gouttes de vinaigre balsamique.



### **Plat : Pintade aux cèpes et ses marrons**

1 pintade, 500 g de cèpes, 500 g de marrons pré-cuits, 180 g de beurre, 9 gousses d'ail, 1 c. à café d'échalotes hachées, persil plat, persil frisé haché, 3 c. à soupe d'huile d'arachide, sel, poivre

Pelez et écrasez une gousse d'ail, laissez les autres en chemise.

Nettoyez les cèpes.

Prenez 1/3 des cèpes, coupez les chapeaux et les queues en petits dés. Faites sauter les queues 2 min avec 10 g de beurre.

Malaxez 100 g de beurre en pommade. Incorporez-y les dés de chapeau crus et les queues cuites. Ajoutez la gousse d'ail écrasée, l'échalote hachée, les 2 sortes de persil, sel et poivre.

Découpez délicatement la peau de la pintade, en évitant de la percer. Pour cela, commencez par le croupion. Glissez la pommade au beurre de cèpes entre la peau et la chair, afin que la volaille soit entièrement imprégnée de la saveur des champignons.

Remplissez, à la cuillère, le ventre de la pintade avec le reste du beurre aux cèpes. Recousez l'ouverture de la pintade avec une aiguille à brider et de la ficelle de cuisine.

Dans une cocotte, faites chauffer l'huile et un peu de beurre et faites dorer la pintade, salez, poivrez.

Couvrez et laissez cuire 50 à 60 min. Si nécessaire, arrosez en cours de cuisson avec quelques cuillerées d'eau bouillante ; 15 min avant la fin de la cuisson ajoutez les gousses d'ail en chemise dans la cocotte.

Faites sauter au beurre et à l'huile le reste des cèpes et les marrons. Présentez cette garniture autour de la pintade.



### **Dessert : Tiramisu framboises**

3 œufs, 2 boîtes de Mascarpone (250 g x 2), 80 g de sucre en poudre, 2 grosses boîtes de biscuits à la cuiller : (1 et demi suffira), 1 sachet de framboises surgelées (ou fraîches), 4 cuillerées d'amaretto, de la compote de fraises, une plaque de chocolat au lait à la framboise pour la décoration (4 gros carrés suffiront).

Séparez les jaunes et les blancs d'œufs. Fouettez les jaunes avec 25 g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, puis incorporez le mascarpone énergiquement pour qu'il n'y ait pas de grumeaux.

Battez les blancs en neige, ajoutez une pincée de sel et le sucre et fouettez à nouveau pour raffermir les blancs.

Incorporez-les délicatement à la spatule au mélange jaune mascarpone.

Disposez les biscuits à la cuiller entiers dans le fond du plat de présentation après les avoir imbibés rapidement de rhum et de compote de fraises.

Ajoutez une grosse couche de framboises congelées (pour une meilleure tenue du gâteau)

Versez la moitié de cette crème sur les biscuits à la cuiller et disposez à nouveau une couche de biscuits après les avoir imbibés rapidement de rhum et de compote de fraises.

Versez l'autre moitié de la crème sur les biscuits à la cuiller.

Réservez le plat au réfrigérateur toute la nuit

Au moment de servir (pour que les copeaux ne se diluent pas dans la crème), décorez de copeaux de chocolat (faits avec l'Économiste) ou de framboises fraîches ou encore de granité de pistaches...



## INFORMATION CREA CONCERNANT LA TEOM



La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a été instituée à partir de janvier 2011 sur l'ensemble de la CREA, dans le cadre de l'harmonisation des taux et de la convergence vers le taux unique. Un gage de meilleure lisibilité, de solidarité et d'égalité entre les habitants.

La TEOM est basée sur la valeur locative du logement, et non sur le service rendu, le produit de cette taxe est donc perçu en même temps que la taxe foncière. Elle participe à hauteur de 70% au financement du ramassage et du traitement des déchets des ménages. Les 30% restants sont issus du budget de la CREA.

Pour les habitants de votre Commune, la convergence progressive vers un taux unique de TEOM (7,90% en 2012) se traduit par une diminution du taux de TEOM constatée sur la feuille d'impôts en 2012.

La CREA prend alors à sa charge la diminution de cette recette fiscale sans la répercuter au budget de la Commune.

À l'issue de cette démarche – au maximum dix années selon la loi, soit 2020 pour la CREA et dès 2015 sur votre Commune, tous les foyers de la CREA seront assujettis à la TEOM unique.

[www.la-crea.fr](http://www.la-crea.fr)

*Artist's en Herbe*  
06 58 88 61 38  
Catherine Villy et Marc Vantrier  
Entretien Parcs et Jardins ...  
782 rue des Canadiens 76520 Gouy - Tél. 02 35 66 44 08

**IMPEC SERVICES**  
NETTOYAGE  
DU PARTICULIER AU PROFESSIONNEL  
une équipe d'artisans à votre service...  
DEVIS GRATUIT  
57, ALLÉE DES CHARMES - 76520 BOOS  
☎ 02.35.79.26.50 - 06.87.45.73.62

**AIElec**  
ENTREPRISE  
GENERALE  
D'ELECTRICITE  
Luc RAGOT  
752, rue des Canadiens  
76520 GOUY  
Tél./Fax. 02 35 23 39 76

*Au Danier Normand*  
Centre Commercial des Forrières  
76520 Franqueville St Pierre  
Téléphone : 02.32.86.08.36

## CONDUITE D'HIVER

### Quelques conseils pour la conduite hivernale:

Différez vos déplacements

Conduisez avec les feux de croisement allumés

Évitez d'utiliser le régulateur de vitesse

Adaptez votre vitesse

Maintenez une distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède

Ne dépassez pas les engins de traitement

### LES MAINS DE CLODINE

Praticienne en massages de détente, mes techniques vous apporteront un nouveau bien-être.  
(tête, mains, pieds, massages assis, relaxant)

Massages de confort non thérapeutique  
fatigués, stressés, "plein le dos",  
prenez un moment pour vous !!  
pour me contacter :

Tél 07.86.16.07.00  
lesmainsdeclodine@orange.fr



## RAPPEL LOCATION SALLE POLYVALENTE :

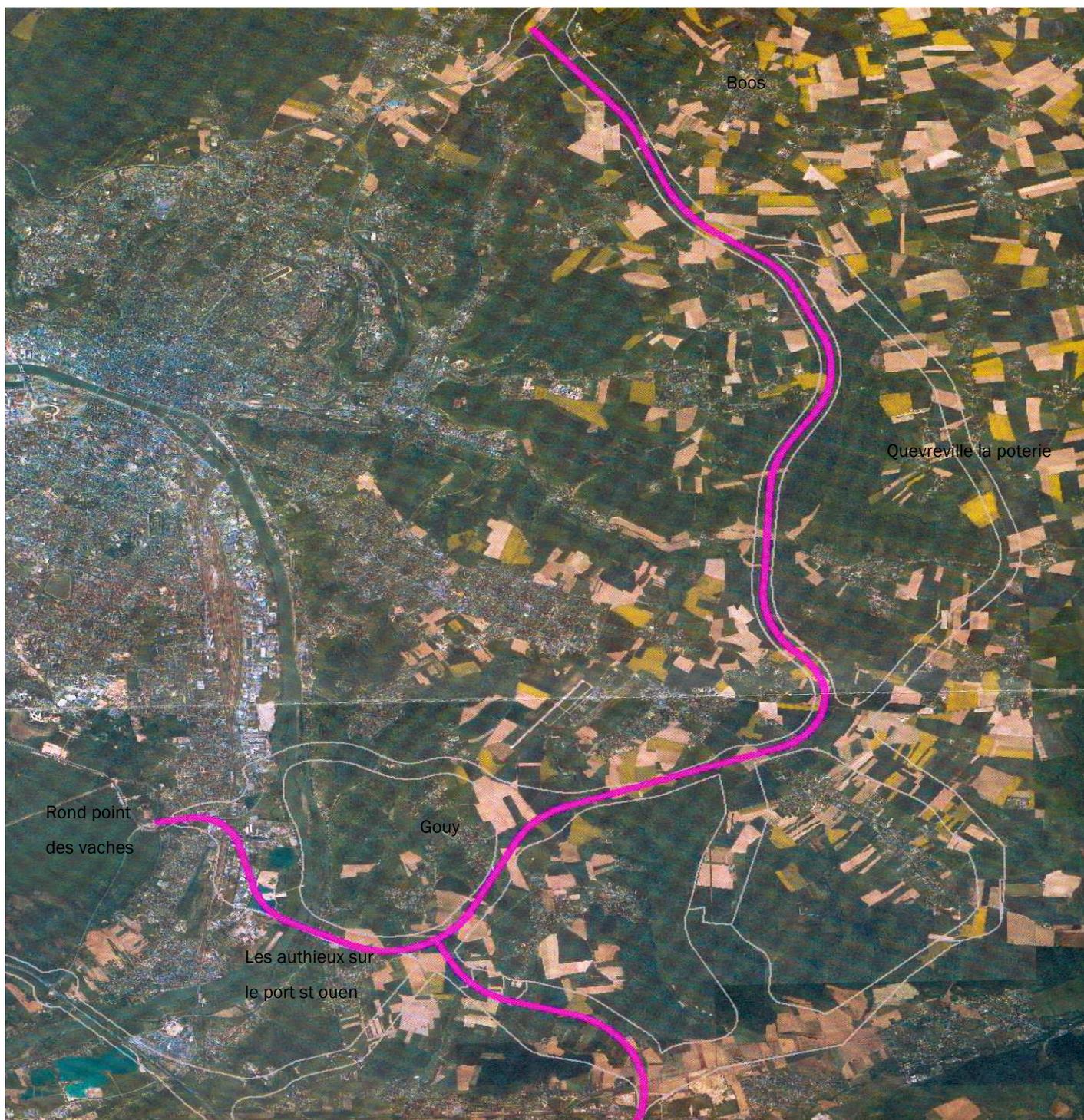
Afin de laisser la priorité aux associations communales, et pour gérer les locations, nous vous rappelons que pour l'année 2013 les réservations seront prises à compter du 04 janvier à partir de 9 H00.

La réservation est validée sous réserve du dépôt d'un chèque de Caution de 305€, le coût de la location étant de 200€ payable après inventaire et restitution des clefs.

Enfin, la salle n'est louée qu'aux habitants de la commune.

## CONTOURNEMENT EST

La variante préférentielle proposée par les services de l'État et validée par le comité de pilotage.



Les services de l'état ont présenté aux Maires concernés, le 26 octobre dernier les travaux qui avaient conduit les membres du comité de pilotage (COFIL) à valider ce tracé préférentiel comme étant celui à retenir dans le projet de contournement dès à présent, compte tenu que le tracé initial avait été re-toqué par les services Européens.

Ce nouveau tracé, impactant fortement l'habitat au profit des « violettes », ne peut trouver faveur aux yeux des élus du plateau Est touché dans leur population.

Dès lors et depuis, une alternative est travaillée par ces élus rejoints par des Maires de communes du département de l'Eure et sera proposée à l'étude de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Cette alternative s'appuie également sur les propositions de l'association APACHE des Authieux sur le port st Ouen. Elle envisage de rejoindre le rond aux vaches, sans création de pont, en réduisant les distances, tout en maintenant la liaison A28 / A13.

Le dossier de cette présentation est consultable en Mairie.

La prochaine étape sera d'obtenir des services de l'état de travailler sur la solution des acteurs de proximité sur ce contournement indispensable à notre agglomération mais pas à n'importe quel prix.

## Côté pratique :

### **OUVERTURE DE LA MAIRIE :**

LUNDI : 10h00 - 12h30

MARDI : 17h00 - 19h00

VENDREDI : 9h00 - 11h30

Téléphone : 02 35 23 36 13

Fax : 02 35 23 58 19

M. le Maire reçoit sur rendez-vous le mardi soir, vendredi matin et samedi matin.

### **En cas d'urgence :**

M. BREUGNOT Jean-Pierre

Maire : 02 35 23 38 02

Mme AMAND Catherine

Adjointe : 02 35 23 38 13

M. BOSQUET Alain

Adjoint : 06 21 16 64 24

M. LEMELLE Christian

Adjoint : 02 35 02 19 21

Gendarmerie de BOOS : 02 35 80 21 03

Pompiers : 18

CLIC de Boos : 02 35 65 02 68

FILOR : Réservation la veille avant 19h au **0800 649 649**

## Travaux bruyants :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses etc... sont limités au respect des horaires suivants :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

## Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi de 16 H 30 à 17 H 30

Vendredi de 16 H 30 à 18 h 30

**Votre bibliothèque recrute des bénévoles pour soutenir son activité et assurer les permanences .**

**Contactez Mme Carlier au N° 02 35 02 15 92.**

## Cantine et garderie : Tel 0235020063

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi de 7H20 à 8H30 et de 16H30 à 18H30.

Tarif cantine : le repas 2.82 €

Tarif garderie : la demi heure 0.65 €

## Église :

**Messes dans notre Église St Pierre à 9h30 :**

Le deuxième Dimanche de tous les mois pairs.

## Informations :

### Liste électorale :

En cas de changement d'adresse dans la commune ou d'état civil il vous appartient d'effectuer par écrit la demande de modification auprès de la commission d'établissement de la liste électorale en Mairie.

### Liste électorale :

Conformément à l'article R5 du code électoral, la clôture des inscriptions sur la liste électorale est fixée au 31 décembre. Les modifications pourront être prises en compte de 10h00 à 12h30 durant la permanence de la Mairie.

## Carnet Gauvassien :

### Mariage :

Damien DUPONCHEL et Aurélie LEPESTEUR le 13 octobre 2012

### Naissance :

Maël JOUAIAN le 24 juin 2012

Chlèa BRUYER le 27 juillet 2012

Amanda MEISSE HAMEL le 23 septembre 2012

Pauline CHARVET le 26 septembre 2012

Nino PEDERSOLI le 04 octobre 2012

Lilou CAULIER le 31 octobre 2012

### Décès :

Marthe DEMOULINS le 16 Septembre 2012

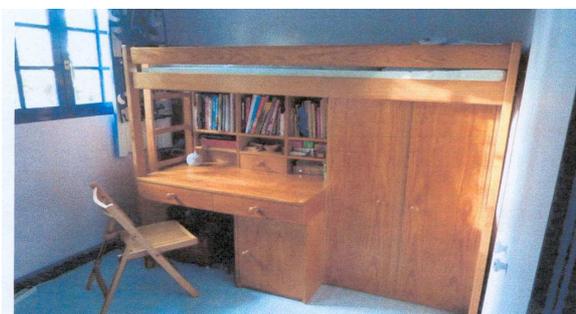
**Les enfants de Madame DEMOULINS Marthe remercient très sincèrement les personnes qui se sont associées par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs dons lors des obsèques de leur mère.**

## Petites annonces :

AV bois de chauffage sec en 1mètre ou en 0,5 mètre

Tel : 02 35 23 11 83 ou 06 17 02 42 06

\*\*\*\*\*



**Vend Combiné lit-bureau en pin,  
couchage 190x80,  
avec armoire  
1/2 lingère 1/2 penderie.  
100 € - tél : 06 68 16 70 07**